

DÉCLARATION CONJOINTE COMITÉ PUBLIC/PRIVÉ DU SECTEUR DU TOURISME

Jeudi 02 Décembre 2021

L'ensemble de l'industrie touristique mauricienne a pris connaissance de la décision du gouvernement français de placer l'île Maurice sur leur nouvelle liste « rouge écarlate » de manière temporaire, avec 9 autres pays d'Afrique australe.

L'annonce, aussi soudaine que sévère, de nouvelles conditions très strictes pour tout déplacement entre la France et Maurice avec effet immédiat a pris de court tous les opérateurs du tourisme local.

Cette décision arrive à un très mauvais moment pour le secteur du tourisme mauricien, tout juste deux mois après l'ouverture de nos frontières aux visiteurs étrangers vaccinés. La France étant un de nos principaux marchés, nous mesurons l'impact qu'aura cette décision à un moment où les réservations pour la fin de l'année étaient des plus prometteuses.

Malgré l'annonce du gouvernement français, la destination mauricienne reste ouverte et nous continuerons d'accueillir les visiteurs qui souhaitent découvrir ou redécouvrir notre île, et cela dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Les autorités compétentes locales sont déjà en contact avec les autorités françaises. En attendant, les opérateurs du tourisme continueront de déployer tous leurs efforts afin d'assurer la sécurité de leurs employés et des visiteurs.

De plus, des représentants du comité conjoint public/privé du tourisme ont déjà sollicité une rencontre officielle avec l'Ambassadrice de France, Son Excellence Florence Caussé-Tissier. Des rencontres officielles avec d'autres représentants diplomatiques suivront.

Pour rappel, depuis le début de la pandémie, la priorité absolue des autorités locales, avec l'appui des opérateurs du tourisme, a toujours été de protéger la santé des Mauriciens, des résidents et des visiteurs de l'île. De fait, en plus d'un protocole d'accueil strict, Maurice avait également suspendu les connexions aériennes avec un certain nombre de pays à l'annonce du nouveau variant.

Les acteurs du tourisme continuent de soutenir le programme national de vaccination. Notre pays compte déjà un taux de vaccination très élevé, avec actuellement plus de 89 pour cent de la population adulte vaccinée. Les employés du secteur du tourisme ont été priorisés pour la vaccination, ce qui signifie que les visiteurs sont accueillis et encadrés exclusivement par du personnel vacciné. Le programme de vaccination s'est récemment intensifié avec l'inclusion des jeunes de moins de 18 ans, ainsi que l'introduction du programme pour la 3ème dose booster, dont plus de 100 000 mauriciens ont déjà bénéficié.

La grande famille du tourisme mauricien reste soudée face à ce nouveau défi. Nous faisons appel au gouvernement français afin que cette décision soit revue le plus rapidement possible pour en minimiser l'impact sur une industrie dont dépendent un peu plus de 150 000 personnes, et qui se remet à peine sur ses pieds.

Nilen Vencadasmy, président du Conseil d'administration de la MTPA

Jean-Michel Pitot, président de l'AHRIM